



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 69112

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le programme international « *make the roads safe* » en raison du constat dramatique du nombre d'enfants et de jeunes accidentés, voire tués, sur les routes par des automobilistes ou des camions. Cette campagne internationale s'est avérée indispensable tant la situation s'est révélée préoccupante car grandissante dans de nombreux pays. Cette inquiétante progression des accidents, où sont impliqués de nombreux enfants, a suscité la mobilisation de nombreux pays pour endiguer cette insécurité spécifique. La France se devrait de participer à cette action internationale. Il lui demande de lui indiquer si notre pays s'est associé à cette campagne.

Texte de la réponse

La campagne Make roads safe (Pour des routes sûres) est à mettre à l'actif de la fondation pour l'automobile et la société de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) qui, dès 2008, a souhaité lui donner un prolongement à la fois politique, en termes d'engagement des gouvernements, et concret, en termes d'actions à mener pour améliorer la sécurité routière dans tous les pays du monde. C'est ainsi que la FIA, des organisations internationales gouvernementales (notamment les Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé) et des organisations non gouvernementales préoccupées par la sécurité routière ont organisé, en collaboration avec les autorités de la Fédération de Russie, une conférence ministérielle mondiale sur ce thème, en novembre 2009, à Moscou. Elle a regroupé plus de mille participants d'environ cent cinquante pays ; soixante-dix ministres étaient présents. Tous se sont engagés à faire de la décennie 2011-2020 celle pour l'action dans le domaine de la sécurité routière. La France, très sollicitée, notamment en raison des bons résultats qu'elle a connus ces dernières années en la matière, était représentée par le secrétaire d'État chargé des transports. La politique française, qui combine prévention, éducation, communication et contrôle-sanction, a fait l'objet d'un grand intérêt de la part des participants. De même, le caractère interministériel affirmé de la politique française de sécurité routière a suscité une grande attention. Cette conférence a été l'occasion, pour la France, de réitérer son engagement résolu et déterminé à lutter contre l'insécurité routière, tant au plan national et européen qu'international. Les échanges de bonnes pratiques et d'expériences sont une nécessité, et la volonté d'agir ensemble pour éradiquer ce fléau devient incontournable. C'est aussi la raison pour laquelle la France s'est engagée aux côtés d'une quinzaine d'autres pays des cinq continents pour soutenir activement la déclaration de Moscou, adoptée lors de la conférence, déclarant la décennie 2011-2020 décennie pour l'action pour la sécurité routière. Ce soutien se manifeste d'ores et déjà sous forme de deux actions concrètes : à court terme, en faisant de cette déclaration une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies ; à moyen et long terme, en s'impliquant dans la définition des actions concrètes à mettre en oeuvre afin que les dix années à venir connaissent une amélioration sensible de la sécurité de tous sur la route, à l'échelle de la planète mais aussi dans chaque pays.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69112

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 511

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3738